



Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de décès quotidiens est en forte baisse et se situe désormais au même niveau que lors de l'épidémie de grippe de 2019

Rédaction le 1^{er} mars par Philippe Rossignol

Entre le 1^{er} janvier et le 15 février 2021, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 5 192 décès, soit 26 % de plus qu'en 2020. Comparée à la même période de 2019, la hausse n'est en revanche que de 15 % (+ 6 % en France). Cette différence s'explique par le fait que la grippe saisonnière a été plus meurtrière début 2019 que début 2020. Mayotte mis à part, c'est désormais en Provence-Alpes-Côte d'Azur que l'excédent de décès est le plus important (+ 18 % en 2021 par rapport à 2019), suivie de la Bourgogne-Franche-Comté et de Grand Est (+ 15 % également).

Depuis début novembre 2020, le nombre de décès oscillait autour des 120 décès quotidiens dans la région. Toutefois, à partir de la dernière semaine de janvier, un repli des décès s'est amorcé et se poursuit. Entre le 9 et le 15 février, près de 650 décès ont été enregistrés, soit en moyenne moins d'une centaine de décès par jour. Le niveau reste élevé mais il est inférieur à celui observé durant l'épisode de la grippe hivernale de 2019 cette semaine-là. Le repli des décès se constate sur toutes les classes d'âges mais il est particulièrement important chez les personnes âgées de 85 ans ou plus.

Après l'Ardèche, la Haute-Saône est le département de métropole qui enregistre la plus forte surmortalité depuis le début de l'année par rapport à 2019 (+ 31 %). Dans la région, la hausse est également conséquente dans Jura (+ 26 %) et en Saône-et-Loire (+ 24 %).

Nombre de décès survenus entre le 1^{er} janvier et le 15 février

	2021	2020	2019	Évolution (en %)	
				2021 / 2020	2021 / 2019
Côte-d'Or	905	741	837	+ 22,1	+ 8,1
Doubs	714	612	632	+ 16,7	+ 13,0
Jura	472	357	374	+ 32,2	+ 26,2
Nièvre	512	393	439	+ 30,3	+ 16,6
Haute-Saône	384	284	293	+ 35,2	+ 31,1
Saône-et-Loire	1 191	891	958	+ 33,7	+ 24,3
Yonne	654	545	641	+ 20,0	+ 2,0
Territoire de Belfort	360	293	334	+ 22,9	+ 7,8
Bourgogne-Franche-Comté	5 192	4 116	4 508	+ 26,1	+ 15,2
France	96 037	84 352	90 805	+ 13,9	+ 5,8

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Nous contacter :

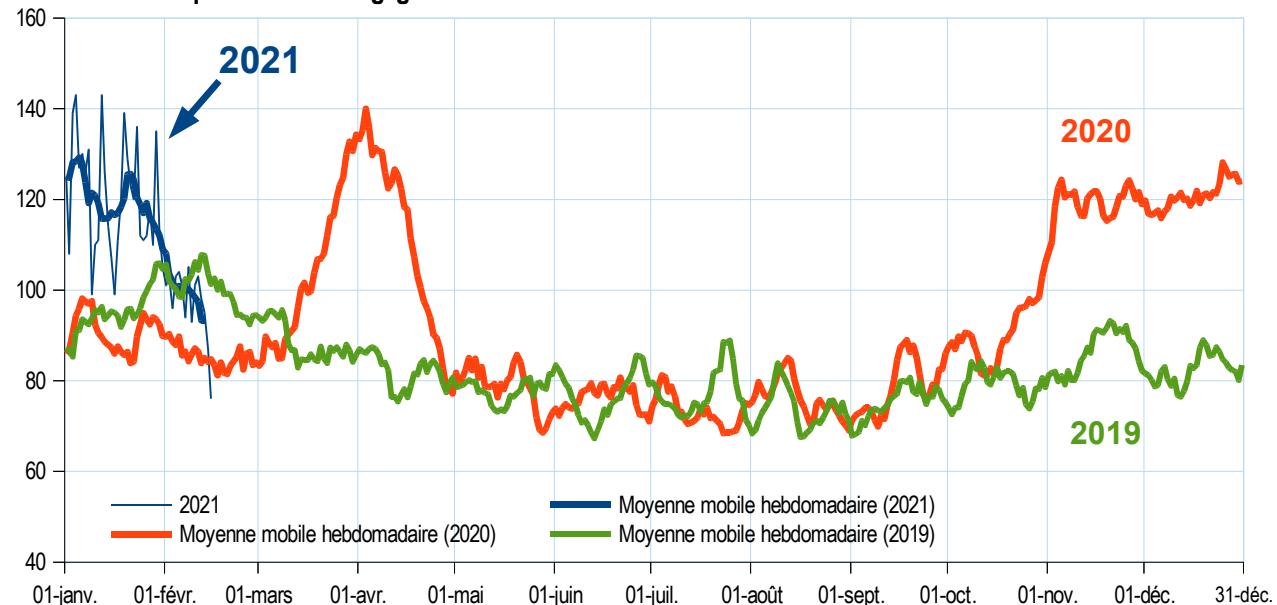
Katy Lequin
Chargée de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Pour en savoir plus :

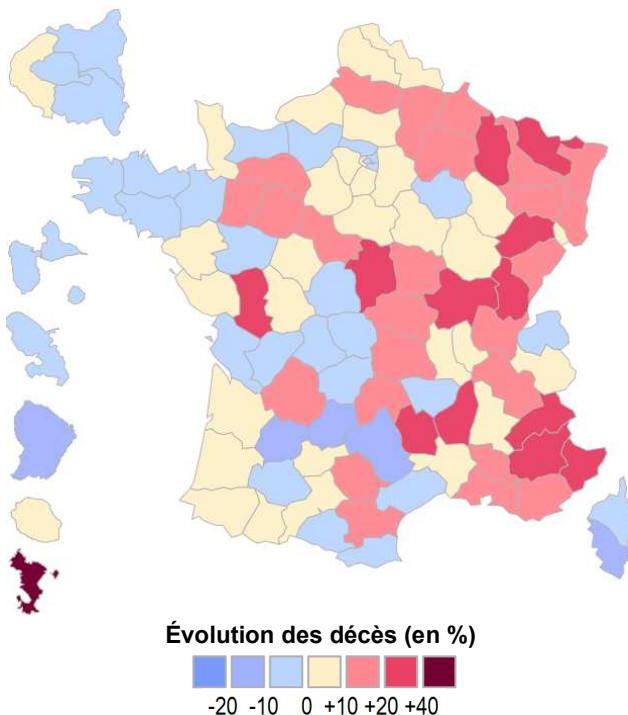
www.insee.fr
<https://blog.insee.fr/>

#BFC @InseeRegions

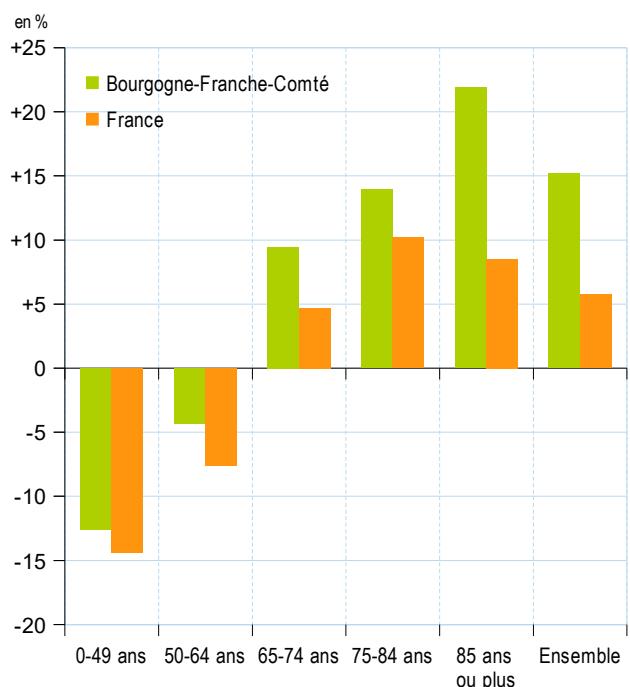
Nombre de décès quotidiens en Bourgogne-Franche-Comté



Évolution des décès cumulés du 1^{er} janvier au 15 février 2021 par rapport à la même période en 2019 par département



Évolution du nombre de décès cumulé selon l'âge entre le 1^{er} janvier et le 15 février 2021 par rapport à la même période en 2019



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)
Source : Insee, État civil

Note méthodologique :

Exceptionnellement, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés à la Covid-19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2021 sont comparés aux décès survenus pendant sur la même période un an auparavant. Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'excédent de décès.

L'analyse des décès entre le **1^{er} janvier et le 15 février 2021** porte sur les décès transmis par **voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee (statistiques à la date du 26 février 2021).

Il est important de noter que ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication. Les données les plus récentes sont incomplètes car les communes ont une semaine pour transmettre les données et le délai de transmission varie en fonction du jour de la semaine. La rapidité de remontée de ces informations varie également selon les départements et pourrait être perturbée par les mesures de confinement, de même que le choix des modalités de transmission (dématérialisé ou courrier postal).

Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2021, l'Insee fait le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid. Ce choix, qui s'impose pour la période à partir de mars, conduit en ce début d'année à comparer la période hivernale de janvier-février 2021 à la période hivernale de janvier-février 2019, marquée par une grippe saisonnière plus virulente que celle de janvier-février 2020. Santé Publique France a ainsi estimé qu'en janvier-février 2019, l'excès de mortalité toutes causes confondues avait été, en France, de 13 100 et que 8 120 décès étaient au cours de cette période attribuables à la grippe. La grippe de l'hiver 2019-2020 a quant à elle, selon les estimations de Santé Publique France, occasionné 3 680 décès (entre le 13 janvier et le 15 mars 2020).

Les données sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>

Pour plus d'informations, vous pouvez également télécharger la note méthodologique complète à cette adresse : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31_note_methodo_deces_quotidiens.pdf

Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.